



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mars 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	Départ après la 14 ^{ème} délibération
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Départ après la 12 ^{ème} délibération
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	Départ après la 10 ^{ème} délibération
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
------------	----------------------

Autres présents non votants :

Jean-François BRAISSAND	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Sébastien BABOULAZ	Responsable CitésLab
Nicolas BESSON	Responsable MSAP
Julien BOURGES	Directeur d'Aqualac
Fabrice BURDIN	Responsable Agriculture
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique et des assemblées



Thibaut DERRIEN
Julie ECALARD
Matilde HABOUZIT
Sylvie NORMAND
Magali PINSON
Eline QUAY THEVENON

Responsable Air – Energie - Climat
Responsable Communication et relations publiques
Responsable du pilotage de la performance
Responsable des ports et plages
Responsable Eau potable
Assistante du service Assemblées / Juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 25 février 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2020
Exécutoire le : 09 MARS 2020
Affichée le : 09 MARS 2020
Visée le : 09 MARS 2020

MARCHES PUBLICS

Marché n°2019-69 :

Travaux de raccordement de la commune d'Entrelacs (commune déléguée d'Albens) au réseau d'assainissement des eaux usées de la commune de Grésy-sur-Aix - Attribution

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée la tenue de la Commission des Procédures Adaptées en date du 10 février 2020 concernant un marché de travaux pour la réalisation du raccordement des eaux usées du système d'assainissement d'Entrelacs (commune déléguée d'Albens), sur le système d'assainissement Centre via le réseau de la commune de Grésy-sur-Aix.

Le projet prévoit notamment :

- La création d'un réseau de refoulement d'eaux usées DN 225 en PEHD sur 7330 m depuis le bassin stockage restitution d'Albens jusqu'au réseau de la commune de Grésy-sur-Aix;
- La création d'un réseau de refoulement d'eaux usées depuis la station d'épuration d'Albens jusqu'au bassin de stockage restitution en vue de la déconstruction future de la station ;
- Le réaménagement du bassin de stockage restitution afin de mettre en place un pompage ayant un débit de pointe à 130 m³/h ainsi que l'augmentation de capacité du poste de refoulement des gorges du Sierroz.

Monsieur le Président rappelle que le coût prévisionnel de cette opération est de 3 087 662 € HT dont 2 643 123 € pour le lot 1 (canalisations de transit) et 444 539 € pour le lot 2 (Bassin de Stockage Restitution et poste de refoulement).

Il est rappelé que l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a approuvé l'inscription de cette opération au Contrat de bassin et que le dossier de demande de subvention a été déclaré éligible aux dispositions du 11^{ème} programme.

Attribution du lot 1 :

Ce lot correspond aux travaux de pose de canalisations de transit des eaux usées. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études MONTMASSON.

La date de remise des plis a été fixée au Jeudi 16 janvier 2020 - 12h00. Trois offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

Pour l'attribution du lot 1, la Commission des Procédures Adaptées propose de retenir le groupement d'entreprises SASSI BTP, SATP, FONTAINE TP et MAURO, pour un montant de 2 543 005,40 € HT, 3 051 606,48 € TTC.

Attribution du lot 2 :

Ce lot correspond aux travaux de pompage sur le bassin de stockage restitution et sur le poste de refoulement des gorges du Sierroz. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au bureau d'études MONTMASSON.

La date de remise des plis a été fixée au Jeudi 16 janvier 2020 - 12h00. Deux offres ont été reçues. Toutes les offres ont été jugées selon les critères suivants : 50 % prix et 50 % valeur technique (jugée sur le mémoire technique).

Pour l'attribution du lot 2, la Commission des Procédures Adaptées propose de retenir le groupement d'entreprises AQUALIANS, MAURO et SOGEA, pour un montant de 300 837,00 € HT, 361 004,40 € TTC.

Pour une complète information de l'assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits inscrits au budget assainissement seront imputés sur la section d'investissement au programme 281AP.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé du lot 1 avec le groupement d'entreprises indiqué ainsi que toutes les pièces afférentes ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché ci-dessus énoncé du lot 2 avec le groupement d'entreprises indiqué ainsi que toutes les pièces afférentes.

Aix-les-Bains, le 3 mars 2020

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 27
- Votants : 27
- Pour : 27
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché n.19/69 - Travaux de raccordement de la commune d'Entrelacs (commune déléguée d'Albens) au réseau d'assainissement des eaux usées de la commune de Grésy-sur-Aix - Lot 1 : Aménagement de voirie et rénovation du réseau d'eau potable - Attribution

Date de transmission de l'acte : 09/03/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 09/03/2020

Numéro de l'acte : d3226 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200303-d3226-DE

Date de décision : 03/03/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)